

thènes, Andokidès, Euthymidès, Douris et Erygos, puis les productions de style « fleuri » de Meidias et celles de l'époque alexandrine : au total, recueil de plus de 75 pièces, qu'on accueillera avec d'autant plus de plaisir qu'il constitue le premier album d'ensemble publié en France sur ce séduisant sujet.

MARGUILLIER.

### PRÉHISTOIRE

140452

**Chronique de Glozel.** — Dans la *Revue scientifique* du 13 novembre, M. Franchet, dont la compétence en céramique préhistorique et moderne est indiscutable, a ramené l'âge de la station de Glozel du Néolithique au Métal : « Il apparaît, dit-il en conclusion, que son mobilier ne peut se classer au delà du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. » ; et il ajoute que les conclusions de M. Julian « correspondent en somme à celles que donne le matériel étudié dans cet article ».

Dans la *Chronique de Glozel* parue dans le *Mercure* du 15 décembre, pp. 696-700, le Dr Morlet a répondu à quelques-uns des arguments de M. Franchet, basés en majeure partie sur l'opinion erronée que les vases en grès d'une part et les autres objets (en pierre et en argile) appartenaient à une même couche archéologique. Mais il y a bien autre chose encore dans l'article de M. Franchet, et qui dépasse les cadres du problème de Glozel. Pour arriver à nier que Glozel soit néolithique, M. Franchet ne fait rien de moins que d'anéantir la terminologie de la préhistoire tout entière ; voici son texte :

La hache polie est considérée par les préhistoriens comme Néolithique. C'est, à mon avis, une grave erreur, car le polissage de la pierre est certainement un apport de la civilisation concomitante de la découverte des métaux. En effet, si nous négligeons les trouvailles isolées (qui, par conséquent, ne peuvent être datées) d'instruments polis par l'homme et que nous ne considérons que ceux qui sont accompagnés, à défaut de métal, de produits d'industrie, nous voyons que ceux-ci appartiennent toujours, par leur technique, aux âges du Cuivre, du Bronze ou du Fer. Rien ne permet d'affirmer que la pierre polie appartient au Néolithique.

Et en note il ajoute :

Le Néolithique est l'une des périodes préhistoriques les moins connues. A l'époque où il devint nécessaire de créer un nouvel échelon dans

la chronologie, on le désigna sous le nom de Néolithique ou nouvel âge de la Pierre.

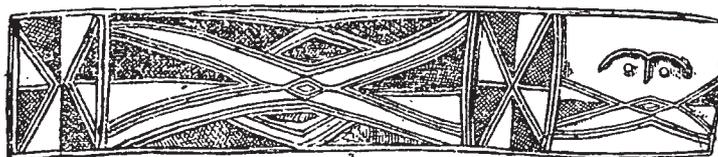
Précisément, et l'on peut dire : « A l'époque où il devint nécessaire de distinguer les animaux, on désigna certains d'entre eux sous le nom de Mammifères et d'autres sous le nom de Poissons. » Maintenant M. Franchet veut éliminer de la notion de Néolithique ce qui en est l'élément essentiel, sinon même unique, à savoir la qualité de la pierre d'être non pas éclatée, mais polie ; du Mammifère il veut faire un Poisson. On sait par ailleurs fort bien quand ces deux termes, et pourquoi, furent forgés de toutes pièces par Gabriel de Mortillet, d'abord sur la base technologique, et secondairement chronologique, en ce sens que polir la pierre est plus complexe et difficile que simplement l'éclater ; d'ailleurs la stratigraphie ne permet pas de jouer ici sur les mots. On appelle Néolithiques les civilisations caractérisées par l'emploi de pierres polies ; si on trouve des pierres polies avec du métal, c'est une survivance du Néolithique, voilà tout. Ou bien, si, comme semble le prétendre M. Franchet, la pierre ne peut pas se polir sans métal, ce qui reste à démontrer et paraît absurde (puisque l'on polit pierre sur pierre, silex sur grès par exemple), il faut simplement éliminer le terme de *Néolithique* de notre vocabulaire et ne plus en parler jamais, la pierre polie (hache, tranchet, herminette, etc.) cessant d'être un critérium de civilisation.

Il est bien évident que si avec M. Franchet on supprime le Néolithique tout entier, Glozel ne peut pas être Néolithique. C. Q. F. D. Et le D<sup>r</sup> Morlet s'est alors donné une peine bien inutile pour réfuter M. Franchet, qui est irréfutable par définition ! Mais, pour le moment, M. Franchet est unique en son genre.

M. A. van Gennep nous communique d'autre part la note suivante :

Parmi les objets qu'on utilise dans un but de comparaison pour interpréter le décor glozélien des arcades sourcilières, des yeux et du nez, mais sans bouche, dit communément « tête de chouette » ou « idole néolithique », se trouvent les trois cylindres en chaux ou en craie découverts sous un tumulus à Folkton Wold, dans le comté d'York. Ils ont été décrits en détail, avec photographies à l'appui, dans la revue anglaise *Archaeologia*, vol. LII (1890), p. 14 et l'un d'eux a été reproduit par Déchelette, *Manuel*, t. I, p. 595. Mais c'est précisément celui dont le décor se rapproche le moins de ceux de Glozel.

Grâce à l'obligeance de M. Reginald Smith, Conservateur de la section préhistorique du British Museum, je puis donner ci-joint le décor complet (déroulé) des trois cylindres, d'après le *Bronze Age Guide*, 2<sup>e</sup> édition, 1920, p. 82, avec des indications précises d'origine.



« On a trouvé dans les tombes beaucoup d'objets dont les plus intéressants et les plus importants sont trois « tambours » en craie pleins sur lesquels sont gravés des dessins géométriques et autres qui prouvent un rapport avec la civilisation égéenne de la Méditerranée. Un tumulus situé à Folkton Wold, East Riding, Yorkshire, de 54 pieds de diamètre, avait été élevé par-dessus un cairn [amas de pierres, murger] qui contenait deux squelettes adultes et un gobelet ; autour du cairn, à la distance d'environ 12 pieds, on avait creusé un fossé au-dessous de la surface primitive. En dehors de cette tranchée à environ 22 pieds du centre, on avait creusé une autre tranchée au même niveau, mais seulement sur le demi-cercle du côté de l'orient. C'est dans cette tranchée, donc à l'est du cairn central, qu'il y avait la tombe contenant les « tambours » en craie, à peu près au niveau du sol primitif ; les tombes non incendiées étaient au nombre de plusieurs et sans aucune trace de bronze. La date relative des « tambours » est donc déterminée non pas par leur position sous le tumulus, mais par leur ornementation » (*Guide*, p. 80) (1).

Cette ornementation serait de type égéen ; mais le *Guide* rappelle

(1) M. Reginald Smith m'écrit qu'on ignore la date de la découverte.

aussi l'existence du « visage néolithique » sans bouche sur des menhirs du Gard, de l'Aveyron, de Bretagne, etc. Le décor en losanges, bandes, chevrons, est également celui des poteries peintes de l'Afrique du Nord de style dit « berbère » ou « kabyle » ; même sur les poteries marocaines de Fez, Saffi, etc., on le retrouve plus ou moins compliqué, car la combinaison de deux ovales ou de deux losanges séparés par un trait vertical possède une vertu prophylactique contre le mauvais œil. Les représentations de cet ordre ont été bien étudiées pour le Maroc par Westermarck et pour tous les peuples comparativement par Saffmann (*Der boese Blick*, 2 vol., Berlin 1910 avec de nombreux dessins). Or il est remarquable que chez tous les peuples, des Egyptiens aux sauvages actuels, l'œil prophylactique est dessiné ou sculpté sous forme d'un ovale ou d'un cercle surmonté du sourcil, plus rarement accompagné du nez, mais toujours *sans la bouche*, sauf si le visage tout entier est représenté, comme, par exemple, sur certains vêtements des Indiens de l'Amérique du Nord-Ouest. Je doute que l'explication par le « silence » des morts du Dr Morlet soit acceptable dans ces conditions ; naturellement le fait que chez les Celtes ait existé une identification de la mort et du silence ne prouve rien pour la civilisation néolithique de Glazel, surtout à défaut de figuration sculptée, incisée ou peinte du thème. Le *Guide* du British Museum suppose d'ailleurs que ces trois « tambours » ont pu être importés d'Espagne, ou du moins que leur décor de type égéen est venu en Grande-Bretagne par ce détour. Le décor isolé du cylindre du milieu semble aussi représenter les yeux et le nez, mais sous une forme moins primitive et plus ornementale. L'usage de ces cylindres ou « tambour » est inconnu.

A. VAN GENNEP.

Au sujet de l'interprétation des inscriptions de Glazel, *la Nature* du 20 novembre publie de curieuses suggestions de M. F. Butavand.

Il résulte des divers comptes rendus qui ont été donnés des trouvailles de Glazel que l'alphabet des inscriptions recueillies se compose d'une façon générale des mêmes signes qu'on trouve dans l'alphabet phénicien et ses congénères ou ses dérivés, sans qu'on puisse dire toutefois que les mêmes signes y ont la même valeur.

Cependant il paraît plausible d'admettre que les mêmes graphismes traduisent des articulations semblables, que la croix, par exemple, correspond à une lettre dure, gutturale ou dentale, le triangle à une dentale douce, etc.

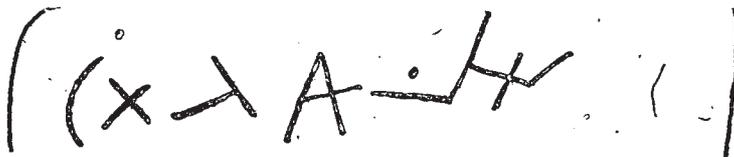
A côté de cette hypothèse, on peut en faire une autre qui lui est parallèle, au sujet du vocabulaire. On retrouve dans toutes les langues

connues, actuelles ou mortes, un stock commun de racines ou de vocables dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous admettrons, et c'est encore une supposition assez plausible, que l'idiome de Glozel se trouve dans ce cas.

On sait d'ailleurs que les caractères étaient tracés parfois en boustrophédon, mais la plupart du temps de droite à gauche, ce qui explique, comme dans les inscriptions anciennes, par exemple en étrusque, que les mêmes lettres puissent être tournées à droite ou à gauche.

... Ces deux hypothèses ne permettent pas d'aborder le déchiffrement des inscriptions de quelque longueur, bien conservées d'ailleurs, que nous ont données les fouilles. En semblable circonstance, on ne peut que commencer par les inscriptions très courtes, et par celles qui offrent un *support*, c'est-à-dire qui s'accompagnent d'une circonstance extérieure au texte, permettant de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci. A cet égard, un dessin est un support précieux.

Voici, par exemple, une inscription très intéressante donnée par le D<sup>r</sup> Morlet (1). Sur un galet plat est dessinée une femelle de cervidé allaitant son petit, une biche et son faon, si l'on veut. Le dessin est net et parlant. Sur l'autre face du galet sont tracés les caractères suivants :



Il n'est pas téméraire de supposer que cette inscription se rapporte au dessin. Examinons sa seconde partie. Le premier signe doit évidemment être assimilé à A, d'après ce qui a été dit plus haut ; le second à L ; il rappelle d'ailleurs la forme du λ grec. Le troisième signe est l ou k, admettons k par analogie avec x ou γ grec ; le dernier signe importe peu ; est-ce le b ou le ph phénicien retourné ou le ς grec ? Admettons cette dernière hypothèse. On lit donc, comme en grec :

ςλA

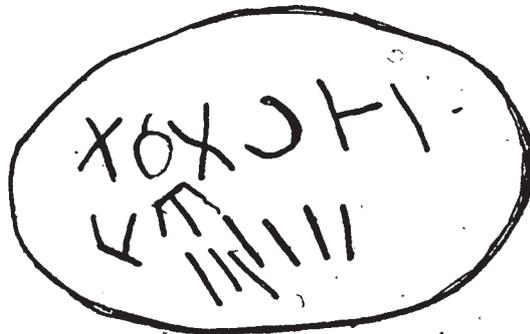
soit, en retournant, Aλς, qu'on ne peut manquer de rapprocher du grec ἄλκι, qui précisément désigne les grands cervidés, l'élan notamment. Ce mot se rattache à une racine très générale qui se retrouve dans une foule de langues et a donné, par exemple, l'allemand *Elch*.

Voyons maintenant la première partie séparée par un point, qui forme comme une sorte de ligature où l'on reconnaît la croix droite et

(1) *Mercury de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1926.

l'échelle correspondant à *t* et *h* ou  $\eta$  grec, puis un *L*, soit *Thl*. Là encore on retombe sur une racine générale, gr.  $\Theta\eta\lambda$ -, traduisant l'idée de mamelle et d'allaitement.

Voici une autre inscription (1) dont le support est plus frêle puisqu'il se compose simplement de sept barres réparties quatre et trois, décelant une numération : sept unités ou bien trois ou quatre groupes du premier ordre avec quatre ou trois unités : 43 ou 34, dans un système à base inconnue. Le nombre importe peu, mais sa présence nous dit que les signes qui l'accompagnent doivent représenter des éléments numérables ; inventaire d'objets, peut-être de cheptel.



Laissons de côté les deux signes qui accompagnent les chiffres et voyons la première ligne. La lettre du début est peu nette ; on reconnaît une barre verticale et un élément court, un point peut-être, à sa droite en haut. Passons...

Le second signe est un *L* ; son orientation semble indiquer une vocalisation différente de celle de l'inscription précédente, peut-être *la*. A la suite est le *b* ou *ph* phénicien. Ceci conduit à lire :

...*ph. la...*

ou en retournant : ... *la. ph...*, et nous suggère la comparaison avec le grec  $\epsilon\lambda\alpha\varphi\omicron\varsigma$ , cerf, correspondant à une racine très générale dans les domaines sémitique et indo-européen.

Plus loin, entre deux croix est le signe qui représente *kh* en phénicien. La croix, nous le savons, selon qu'elle est plus ou moins droite, peut-être, correspond à *t* ou *k* (2).

On a donc : ... *k. kh. k...* ou ... *t. kh. t...* et le grec  $\tau\alpha\chi\acute{\upsilon}\varsigma$  s'offre aussitôt à notre esprit :  $\tau\alpha\chi\acute{\upsilon}\varsigma$ , rapide ;  $\tau\alpha\chi\acute{\upsilon}\tau\eta\varsigma$  ;  $\epsilon\lambda\alpha\varphi\omicron\varsigma$ ,  $\tau\alpha\chi\acute{\upsilon}\varsigma$ , cerf rapide, renne ; ce qui confirme que le galet correspond à une sorte d'inventaire, ou à un titre de possession.

(1) D<sup>r</sup> Morlet, *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1926.

(2) Dans certaines langues, les articulations *t* et *k* ne se différencient pas. Tel est le cas des finales en annamite.

M. Butavand donne encore deux autres exemples et conclut comme suit :

Ainsi, à la faveur des hypothèses faites, on arrive à une correspondance remarquable entre le support et le texte dans toutes ces inscriptions. Mais on se tromperait beaucoup en pensant d'après ce qui précède que le glozélien s'écrivait avec des caractères phéniciens ou grecs archaïques, et était lui-même une sorte de dialecte hellénique ou sémitique très ancien. Nous avons fait appel au grec parce que cette langue est l'une des plus anciennes et des mieux connues ; son vocabulaire est riche et comporte un grand nombre de termes archaïques ou poétiques dont l'origine nous échappe, mais qui par leur caractère très général constituent une ressource précieuse pour les comparaisons dans les domaines sémitiques et ouralo-altaïque, voire dans les idiomes africains ou polynésiens,

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les résultats exposés ci-dessus sont indépendants du degré d'ancienneté des inscriptions de Glozel.

On ne saurait se dissimuler le caractère aléatoire de cette méthode basée sur des hypothèses ; nous n'en avons guère d'autre à notre disposition. Il y aurait intérêt à l'appliquer au plus grand nombre possible d'inscriptions avec des supports divers. Peut-être arrivera-t-on à dégager une certitude relative de cet ensemble de présomptions, de façon à pouvoir aborder avec quelque chance de succès les inscriptions plus longues démunies de support.

F. BUTAVAND.

Nous recevons une note de M<sup>lle</sup> Augusta Hure, conservatrice des Musées de Sens, bien connue des préhistoriens par de nombreuses publications ; son beau volume sur *Le Sénonais préhistorique*, abondamment illustré, est l'une de nos meilleures monographies et qui, par la position et la solution de maints problèmes importants, dépasse de beaucoup le cadre régional. On y trouve notamment une excellente discussion sur la situation de nombreuses stations à proximité des gués ; et c'est sur la base des faits décrits et expliqués par M<sup>lle</sup> Augusta Hure que M. van Gennep, au cours de sa visite à Glozel, a cherché s'il existe un gué du Vareille à proximité de la station de fouilles.

Ce gué existe en effet, mais était impassable au moment de cette visite ; la situation de la station au bas d'une pente rapide et à proximité d'un ruisseau guéable, de l'autre côté duquel se trouve une petite plaine limitée par des parois rocheuses élevées, n'est donc pas un phénomène aberrant, mais appartient à la même

catégorie que celle des stations basses du Sénonais. Aussi les observations, surtout géologiques, de M<sup>lle</sup> Augusta Hure sont-elles pour la solution du problème de Glozel d'une importance toute particulière. Voici la note qui nous est parvenue :

J'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, les articles que le *Mercur de France* vient de consacrer aux fouilles passionnantes de Glozel. Mon attention a été ainsi attirée par la présence dans ce dépôt de vases en grès que l'on suppose avoir été fabriqués « à l'aide de roches locales réduites en poudre, agglomérée et surcuite ». Pour qui connaît ces roches, il paraît singulier que le ou les céramistes de Glozel se soient servis de tels procédés pour obtenir des vases, qu'ils espéraient entiers, et dont le résultat ne pouvait être que négatif. Toute fabrication de poterie fait concevoir une base d'argile. Il est donc à croire que la matière de ces vases provenait des sables fins, légèrement argileux, dus à la décomposition des schistes gréseux de l'endroit, et qui s'observent sur les flancs des collines et surtout dans le fond des dépressions. Glozel possède des argiles compactes : elles n'équivalent pas pour l'industrie à celles que l'on voit plus au N.-W., entre le village de Molles et le site charmant de l'Ardoisière. Cette bande très glaiseuse alimentait des tuileries de la région, dont une très plastique, maintenant disparue, se trouvait vers Pavillon. Les produits qu'elle tirait, près de là, étaient de couleur rouge.

Je pense aussi qu'il convient d'écarter des fouilles de Glozel l'idée d'une fabrication du verre proprement dite. Dans les débris de verre qui ont été rencontrés je suis portée à ne voir que des déchets vitreux, conséquence d'une calcination de sables siliceux très fondants ou de roches quartzieuses analogues à celles dont on s'est servi pour l'établissement de la fosse, dans laquelle une calcination vitreuse a pu être observée. Les habitants de Glozel pouvaient provoquer la formation de ces matières, qu'ils utilisaient. La chaleur d'un foyer, sur des argiles très sableuses, pouvait également fournir de ces produits. De nos jours, les briqueteries nous offrent de ces surprenants et parfois déconcertants exemples.

Quant aux silex à patine blanche, qui furent ici rencontrés, ils proviennent du débitage de gros graviers alluviaux, probablement de la Loire. Ils n'ont pas été tirés, comme on pourrait le croire, de rognons tertiaires de silex des plateaux d'une région limitrophe, car ils n'auraient pas été altérés, étant néolithiques.

Le travail imparfait de quelques-uns de ces objets indique déjà une régression dans l'industrie de la pierre. Cette régression a commencé à se manifester aux premiers temps de l'âge du bronze, où peut parfaitement être incorporé le gisement de Glozel. A ces époques, le

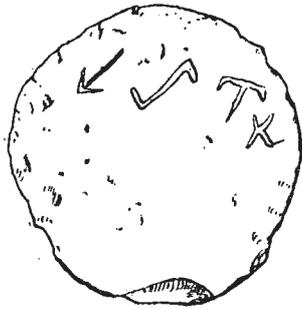


FIG. 1

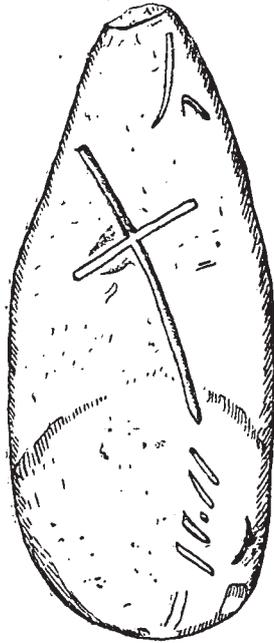


FIG. 2

de schiste de Buxières, *La Nature*, 1909. H. Chapelet : *Ateliers de bracelets de schiste près Buxières-les-Mines*, *L'Homme préhistorique*, 1909, p. 301.

(3) Fr. Pérot et Berthier : *Notes sur des bracelets et des brassards en schiste de l'âge du bronze*, Atelier de Montcombroux (Allier), *Bull. Soc. Hist. Naturelle d'Autun*, t. VI, 1893.

(4) Fr. Pérot : *Signes cabalistiques gravés sur une amulette en schiste de l'âge du bronze*, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, n° décembre 1917.

bronze était si rare encore qu'il manque dans la plupart des stations de ce temps qui continuaient à utiliser le silex. C'est ainsi que cela se passe dans le Sénonais, « province préhistorique par excellence » (1).

La fabrication des anneaux et bracelets de schiste est assez particulière à l'Allier. On a signalé un de ces ateliers à Buxières-les-Mines qui tirait ses produits des schistes autuniens ; il a offert 800 exemplaires (2).

Une même officine existait à Montcombroux, que l'on a rattachée à l'âge du bronze (3).

L'atelier de bracelets de Malbruno, à Montcombroux, a donné notamment un morceau arrondi de schiste noir et dur, dont la surface portait des caractères profondément et nettement incisés, se rapprochant de ceux des tablettes de Glazel. J'en donne ici une reproduction que j'ai empruntée aux notes de Francis Pérot de Moulins (4) (fig. 1). Cet objet a été rencontré près la gare de Peublanc.

Sur une hache de schiste et polie, d'une bonne conservation, décrite et figurée par le même auteur, on a pu également observer sur les deux faces, une série de signes gravés, peu profondément, dont l'un rappelle une

(1) Augusta Hure : *Le Sénonais préhistorique*, 550 pp. 1037, fig., Librairie Mondou, Sens 1922.

(2) Bertrand et de Lannay : *Bracelets*

croix (1). Cette hache a été trouvée sur la commune de Sanssat dans l'Allier (fig. 2).

En présence de telles découvertes, des « tablettes alphabétiques » de Glozel nous apparaissent, dès lors, un peu moins surprenantes.

Ce département aurait-il eu le monopole de ces signes alphabétiques, magiques ou symboliques ?

Sa raison d'être serait intéressante à élucider (2).

Je dis symbolisme, car il ne peut en être autrement des idoles de Glozel, et celles bisexuées ne nous font-elles pas comprendre le signe de l'accouplement ?

Afin de mieux solutionner le problème de Glozel, il me paraît nécessaire d'apprécier, plus profondément qu'on ne l'a fait jusqu'alors, la constitution géologique du sol et du sous-sol de cette région. Cette connaissance nous aidera à établir la provenance de certains objets des fouilles, dont la matière a pu être empruntée à la micéralogie de l'endroit.

Ayant étudié géologiquement les environs de Ferrières-sur-Sichon, je puis donner à ce sujet les notes suivantes :

Le territoire de Glozel est logé dans un géosynclinal qui s'allonge entre Thiers et Cusset et dans lequel se tient un lambeau carbonifère de l'époque Dinantienne ; celui-ci s'achève dans la Loire vers le pied du puy de Montoncel. Ce géosynclinal est ainsi bordé au S. et à l'E. par des granits et des granits porphyroïdes, à l'W. par la vallée de l'Allier, au N., il bute contre les dépôts tertiaires du Bourbonnais.

Le ruisseau le Sichon, qui a pour affluent le ru de Varcille, est son plus important cours d'eau. Lui-même se jette dans l'Allier à Cusset.

Ce carbonifère appartient à l'étage Viséen. Il est affecté sur tout son parcours par une série de failles orientées E.-W. avec un léger affaïssement vers le N.

Quelques-unes d'entre elles jalonnent des bandes de marbre calcaire de couleur gris-bleuâtre qui se trouvent intercalées verticalement dans ce dépôt. Des intrusions de porphyre s'observent sur plus d'un point de ce massif.

Ces marbres sont côtoyés ou pénétrés par des poudingues, formés de quartz, de lydienne, de schiste, de grès, de granit, scellés entre eux par une matière analogue à celle du marbre ou par un ciment gréseux. Des cristaux de pyrite se logent dans leurs cavités.

A Ferrières-sur-Sichon, vers Glozel, ce carbonifère repose sur un terrain cristallophyllien constitué de schistes amphiboliques passant à

(1) Fr. Pérot : *Hache en schiste portant une croix et divers signes gravés sur ses faces*, Bull. Soc. Préhist. Fr. 1917, p. 507.

(2) Voir aussi la pierre gravée sur les deux faces, de forme zoomorphe, et un autre schiste gravé décrits par Francis Pérot, Bull. Soc. Préhist. Fr., 1918.

des cornéennes vertes et à des schistes maclifères. Ce soubassement est vraisemblablement antécarbonifère.

De toutes parts ce carbonifère est représenté dans sa partie supérieure par des grès, tantôt schisteux, d'autres fois très durs. Des *schistes argileux*, satinés, extrêmement fissiles, tiennent une grande place dans ce dépôt ; ils sont souvent altérés par l'action atmosphérique et imprégnés d'oxyde de fer. Il est alors difficile d'établir une stratification, qui, d'ailleurs, n'existe nulle part. Sous l'action d'une humidité prolongée, la fissilité de ces schistes détermine de nombreux suintements d'eau sur les pentes et provoque de fréquents points sourceux.

Après des failles et des éjections porphyriques, les schistes sont brouillés ; ces effets sont en relation avec la surcharge des couches supérieures sur le soubassement ; elle a été imposée par les ruptures principales.

Dans les environs de Ferrières, de petites masses de limonite sont logées dans de grandes fractures. Il est à croire que ce fer, connu des anciens, fut un instant exploité, d'où Ferrières devait tirer son nom.

La coloration des schistes lustrés va du marron foncé au brun clair, au gris, puis au rosé, au bleuâtre et au vert. Le lustrage de leur surface est dû à des écailles de mica établies en surface parallèle, ondulées dans leurs moindres fentes. Ce mica paraît résulter de la lamination atmosphérique s'exerçant sur la roche au moyen de ses fissures. Ces schistes sont très fossilifères, ce qui permet de les rattacher au Viséen.

Un grès grossier affleure dans le fond des vallées et sous son effritement donne un *sable quartzeux*. On le voit passer à l'arkose en aval de l'Ardoisière, puis au poudingue à Chevalrigond ; il se montre excessivement grossier et parfois kaolinisé à l'entrée N. de Ferrières. Quant aux schistes, ils n'atteignent pas moins de 100 m. de puissance vers l'Ardoisière ; ils sont extrêmement siliceux au centre et se chargent de calcaire au sommet.

Une masse calcaire saccharoïde, grenue et grisâtre, sans stratification précise, occupe le centre des schistes de Ferrières. Sa puissance est assez considérable. Ce calcaire est exploité pour la fabrication de la chaux et comme matériaux de construction.

D'autre part, il existe à l'Ardoisière, sur la rive droite du Sichon, une masse de schistes gris *ardoisiers*, dont l'exploitation de ses ardoises a donné son nom à l'endroit. Ce dépôt passe insensiblement, en haut, à droite et à gauche, à des schistes typiques Viséens. Malgré que des auteurs en aient fait un dépôt Cambrien, je le tiens, ainsi que la masse calcaire de Ferrières, pour de même époque que le reste de l'assise. Il ne faut voir là que le produit d'accidents lithologiques s'étant accomplis pendant la formation dinantienne.

Les régions avoisinant, à l'E. et au S.-E., le massif carbonifère ici décrit sont traversées par des filons minéralogiques qui furent jadis exploités : celui de Ramillard à l'E., constitué de plomb (galène), celui cuivreux (chalcopyrite) plus important de Charrier-Laprugne au S.-E., accompagné de roches chloriteuses et serpentineuses, dernier contre-fort du Dinantien. Ce gisement était connu des Gallo-Romains qui ont tenté de ce côté des travaux assez importants. Des objets recueillis, sur les lieux mêmes, témoignent de la fonte sur place de ces minerais. Charrier-Laprugne se relie à Ferrières par la vallée bien tracée dans laquelle coule le Sichon. Cette voie aisée se greffe près du village de Lavoine et 7 à 8 km. séparent les deux localités. On voit en quelle diversité de matières minérales se décompose l'ensemble de tous ces territoires, dont quelques-uns, très fertiles, sont peu distants du site désormais bien connu du pays de Glozel.

AUGUSTA HURE.

Reproduisons enfin, à propos des fouilles de Glozel, la lettre suivante que *le Temps* a publiée dans son numéro du 20 novembre :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous adresser quelques remarques rectificatives et complémentaires en ce qui concerne mon intervention dans la discussion qui a eu lieu sur les fouilles de Glozel, au cours de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, du vendredi 11 novembre dernier (*le Temps*, 14 novembre, page 4).

Comme le dit votre résumé, je suis d'accord avec M. Salomon Reinach sur l'époque de la station de Glozel : elle est préhistorique, plus précisément néolithique. J'ai visité récemment la collection d'objets de Glozel réunis à Vichy par le docteur Morlet, directeur des fouilles, et celle des Fradin, les propriétaires du terrain des fouilles, au village de Glozel, à 23 kilomètres sud de Vichy, en compagnie d'un de nos plus éminents préhistoriens, l'abbé Breuil. Comme moi, ce dernier a conclu, sans la moindre hésitation, que la station n'était ni gallo-romaine, ni de l'époque du fer, ni de l'époque du bronze, ni non plus de l'époque paléolithique : elle est nettement de l'époque néolithique, mais sa civilisation est fort différente de celle de l'époque mégalithique.

La faune gravée sur les galets indique nettement une époque où les habitants de Glozel vivaient surtout de chasse : on n'y remarque guère que des cerfs ; une tête de bovidé est clairement une tête de buffle.

Certains objets comme une meule à bras, les bobines et les fusaïoles indiquent une époque plus récente : le Glozélien est devenu agriculteur et tisseur.

J'ai fait remarquer à mon collègue et ami Camille Jullian que les

haches à tranchant poli, qu'il reconnaît comme préhistoriques, portent, ainsi que les galets, que les anneaux en schiste dont l'origine néolithique est incontestable, des signes qui se retrouvent tous sur les tablettes d'argile à inscriptions, et que ces tablettes doivent être par conséquent de la même époque, c'est-à-dire de l'époque néolithique.

De plus, j'ai fait observer que bon nombre des caractères de Glazel ne pouvaient être assimilés aux caractères latins cursifs ; que le plus grand nombre se retrouvaient sur les alphabets linéaires d'Égypte, de Crète, de Libye, de Lycie, de Carie, d'Espagne, remontant tous à une époque difficile à déterminer, mais sûrement préhistorique.

J'aurais eu bon nombre d'autres arguments à opposer à la thèse de Camille Jullian, mais, comme je l'ai dit, il m'a paru inutile de prolonger une discussion qui ne pouvait amener aucun accord d'autant plus que j'ai exposé mes vues sur Glazel dans une lettre ouverte au docteur Morlet, qui paraîtra prochainement dans le *Mercur de France* (1).

La découverte de Glazel est peut-être plus importante qui ait été faite depuis cent ans dans le domaine archéologique, en France.

J. LOTH,  
membre de l'Institut  
professeur au Collège de France.

### ARCHÉOLOGIE

Lucien Morel Payen : *Troyes et Provins*, Laurens. — Etienne Gaudet : *Le Château de Blois*, Georges Blanchet, 13, rue Denis-Papin, à Blois.

La librairie Laurens a réédité avec son soin habituel un des ouvrages les plus heureux de sa collection des *Villes d'art célèbres*. C'est celui qui concerne **Troyes et Provins**, par M. Lucien Morel-Payen, deux villes de Champagne dont le pittoresque comme l'intérêt historique et l'aspect monumental ont toujours retenu l'attention des touristes.

De l'ancienne ville de Troyes, — qui remonte sans doute assez haut puisqu'on nous montre son évêque saint Loup arrêtant Attila devant ses murailles, — on sait que l'enceinte générale, dont la trace se retrouve dans la ligne des boulevards extérieurs, remontait à la fin du xii<sup>e</sup> siècle. Il n'est resté que quelques dessins de cette enceinte qui possédait des portes remarquables et a été détruite au cours du xix<sup>e</sup> siècle. L'ancien château des Comtes, dont M. de Caumont nous a donné un pittoresque dessin dans

(1. Cette lettre a paru dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre, pp. 338-346.